

Communiqué de presse

Mettre fin au blocage du déploiement et des investissements pour la 5G

Berne, 12 juin 2020 – L'introduction de la dernière génération de téléphonie mobile 4G/LTE en Suisse s'est traduite par l'installation en quelques années de plus de 10 000 émetteurs dotés de cette technologie nouvelle à l'époque. Ce faisant, dans des délais courts, une infrastructure performante a été rendue disponible, permettant aux consommatrices et consommateurs d'utiliser leurs smartphones et un grand nombre de nouvelles applications. En comparaison, la modernisation des réseaux de téléphonie mobile avec la 5G ne progresse guère: l'absence d'aides à l'exécution de la Confédération, des directives plus strictes des cantons et des communes ainsi que des procédures d'autorisation de plus en plus retardées bloquent des investissements importants représentant, chaque année, un demi-milliard à un milliard de francs et le déploiement nécessaire de cette infrastructure de base. L'Association Suisse des télécommunications (asut) enjoint les politiques et les autorités de soutenir le renouvellement nécessaire des réseaux de téléphonie mobile et de mettre fin au blocage du déploiement et des investissements. Selon une étude de l'Union internationale des télécommunications (UIT), des pays comme la Suisse sont menacés par le fait que d'ici quelques années, ils ne seront plus en mesure de gérer plus de 60 % du trafic de données mobiles.

Depuis plus de 20 ans, des installations de téléphonie mobile sont planifiées, autorisées et mises en service en Suisse. En raison de la progression de l'utilisation des données ainsi que de besoins nouveaux et modifiés des consommatrices et consommateurs, les installations doivent être modernisées régulièrement. Des technologies de plus en plus efficaces sont mises en œuvre: en d'autres termes, elles ont besoin de moins de rayonnement et d'énergie que les versions précédentes pour transmettre la même quantité de données. En attribuant de nouvelles concessions de téléphonie mobile, la Confédération a donné, en février 2019, le feu vert au renouvellement des installations de téléphonie mobile avec la 5G.

L'introduction d'une nouvelle génération de téléphonie mobile n'est pas nouvelle. La dernière fois, en 2012, de nouvelles fréquences ont été attribuées par la Confédération et l'introduction de la 4G/LTE a été lancée. Ce n'est qu'alors que les smartphones et applications telles que nous les connaissons aujourd'hui ont pu être utilisés. Marquant la naissance de l'économie des applications. L'introduction de la 4G/LTE a progressé rapidement. En l'espace de trois ans, plus de 60% des sites étaient équipés et en 2017, la 4G/LTE était disponible à grande échelle. En ce bref laps de temps, plus de 10 000 installations de téléphonie mobile ont été ajustées et mises à jour.

Bien que les différences en termes de radiotechnique – à savoir les bandes de fréquences, les formes de signaux, etc. – entre la 4G et la 5G soient beaucoup moins importantes que dans les anciennes générations de téléphonie mobile, l'introduction de la 5G est retardée, voire même bloquée dans de nombreux cantons et communes.

Les délais d'obtention d'un permis de construire en première instance pour les nouvelles installations ou les transformations nécessitant un permis ont ainsi augmenté de 37% depuis 2018 et s'étalent désormais sur plus de sept mois. Les recours jusqu'au Tribunal fédéral peuvent ensuite retarder encore la construction ou la transformation d'une installation de plusieurs années.

En plus de la longueur des procédures, il s'avère qu'un grand nombre de communes et de cantons ne traitent même plus les demandes de nouvelles installations ou de modifications d'installations. Ainsi par exemple, depuis novembre 2019, quasiment toutes les demandes de permis de construire pendantes sont retardées non pas à cause d'objections, mais parce que les autorités compétentes en matière d'autorisation ne poursuivent plus les procédures.

Ce blocage ne concerne pas seulement les procédures de permis de construire. Les délais d'ajustement des installations de téléphonie mobile existantes qui requièrent uniquement une notification sont aujourd'hui sept fois plus longs qu'en 2018, bien qu'il n'y ait aucun changement majeur de l'installation, de la direction de transmission ou de la puissance de transmission.

De plus, il n'y a plus que sept cantons qui n'imposent pas de restrictions pour ces procédures efficaces. Dans onze cantons, ce type d'ajustements n'est possible qu'avec des restrictions. Dans les huit autres cantons, cette approche éprouvée est totalement bloquée et des procédures complètes de permis de construire doivent être menées à bien même s'il n'y a pas de changements pertinents en termes de construction ou d'environnement.

Au total, ceci entraîne une introduction fortement retardée de la 5G en Suisse. Les opérateurs de téléphonie mobile affichent un net retard, pouvant atteindre 60%, par rapport à leurs plans de déploiement d'origine. En comparaison avec l'introduction de la 4G/LTE, jusqu'à présent, au cours d'une période comparable, seuls 30% des sites ont été équipés de la 5G. Compte tenu du rythme de modernisation actuel, le temps nécessaire pour obtenir un niveau de service de 5G de bonne qualité augmentera considérablement, comme l'indique le rapport du groupe de travail du DETEC «Téléphonie mobile et rayonnement».

Les derniers mois ont montré combien des réseaux de communication performants sont importants pour la société et l'économie. Compte tenu de la situation économique actuelle, il est incompréhensible que le secteur de la téléphonie mobile soit empêché d'investir dans l'important déploiement de l'infrastructure en Suisse. Les opérateurs de téléphonie mobile investissent chaque année entre un demi-milliard et un milliard de francs dans l'expansion du réseau mobile. Le blocage actuel du déploiement et des investissements retarde inutilement la mise en place des services de téléphonie mobile futurs et la possibilité de nouvelles applications et prestations de services servant de base à la croissance économique.

Les conséquences sont graves: en raison de l'augmentation du trafic de données et du doublement de la quantité de données tous les 18 mois, le blocage d'une infrastructure 5G performante a pour conséquence que, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT)¹, en l'espace de trois ans, il ne sera plus possible de faire face à plus de 60% du trafic Internet mobile.

L'instauration immédiate de mesures est indispensable pour permettre un traitement et une validation rapides des procédures pendantes par les autorités compétentes en matière d'autorisation. Il s'agit notamment de renoncer aux moratoires illicites, de garantir les ressources nécessaires au sein des autorités chargées des autorisations, les aides à l'exécution pour la 5G et un règlement pratique pour les antennes adaptatives afin que des technologies d'antennes efficaces puissent être utilisées également en Suisse. De plus, une politique de communication plus active de la Confédération vis-à-vis des autorités compétentes en matière d'autorisations et de la population est nécessaire.

¹ <https://www.itu.int/rec/T-REC-K.Sup14-201909-1>

Pour de plus amples informations: Peter Grütter, président de l'asut, +41 (0)79 334 52 12

A propos de l'asut

L'asut est la principale association du secteur des télécommunications en Suisse. En collaboration avec nos membres, nous façonnons la transformation numérique de la Suisse et défendons les conditions politiques, juridiques et économiques optimales pour l'économie numérique.

L'asut se concentre sur trois facteurs de succès décisifs pour la force d'innovation du pays. La Suisse doit

- se positionner en tant que pays disposant du meilleur réseau de communications au monde et de services de première classe grâce à une concurrence équitable, libre et dynamique
- se différencier grâce à des systèmes résilients et des infrastructures intelligentes
- s'imposer comme un centre d'enseignement et de recherche numériques, adapté à la société et à l'économie

Pour plus d'informations: www.asut.ch